

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 40

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bin, ein travai, à recoulons, ne lâi tsaillessâi pas coumeint, et lè felhiès aviont bon temps avoué li, kâ lè tegnâi fermo, et lo gaillâ fasâi veri lè pe grossès dondons coumelnt dâi marionnettès ; faut don pas étrè ebayi se la gaupa s'étai amouratchâ dè cé galet valet. Tot parâi l'amœirâo étai on bocon mau à se n'ése et l'arâi prâo volliu que la gaupa satsè cein qu'ein irè, rappoo à la mounia. Onna demeindze que l'étai z'u couennâ, ye preind son motchâo dè catsetta et s'appouyè la djouta avoué.

— Qu'âi-vo ? se lâi fâ la grachâosa.

— Oh ! n'é rein, se repond.

— Et porquiè mettè-vo dinsè cé motchâo ? vo z'ai oquiè ?

— Oh ! vo djuro que n'é rein.

Et reinfatè son motchâo dein sa catsetta.....

Ma fâi ein aprés, quand l'a failli sè mariâ et que l'étai trâo tard po reveni ein derrâi, et que la gaupe a su que lo luron étai sein lo sou, l'a volliu lâi reprodzi dè l'avâi eingueusâü, mâ lo gaillâ lâi a fé : Lo t'é-vo pas de cé dzo que tegnié mon motchâo su la djouta ; ora te n'as rein à derè, lo t'é de dou iadzo ! Ma fâi la gaupa n'a pas su què répondrè ; le n'a perein de, et sont z'u écrirè lè z'anoncès.

A propos de la suppression des tambours dans l'armée française, on rappelle cette jolie historiette :

La veille de la bataille de la Boyne, un corps d'armée royaliste du roi Jacques essaya de surprendre le camp du prince d'Orange, dont les soldats, ayant eu beaucoup à souffrir de la chaleur du jour, étaient livrés au plus profond sommeil.

Les Irlandais catholiques s'avancèrent en silence, à la faveur des ombres de la nuit, et allaient surprendre les protestants, sans une circonstance plus insignifiante que le cri des oies qui avertirent les Romains de l'arrivée des Gaulois.

Un jeune tambour avait mangé son souper, composé d'un morceau de pain sec, dont quelques miettes étaient restées sur la peau de sa caisse, auprès de laquelle il s'était endormi ; un petit roitelet, qui avait peut-être moins bien soupé que le jeune tambour, était sorti d'un buisson pour venir grignotter les miettes laissées sur la caisse. Le bruit que fit le petit oiseau en tombant sur la peau, qu'il frappait de son bec pour ramasser les débris du pain, suffit pour réveiller l'enfant de troupe qui entendit aussitôt la marche des soldats du roi Georges.

Il saisit ses baguettes, frappa à coups redoublés sur son tambour ; les protestants se réveillèrent, formèrent leurs rangs et repoussèrent les catholiques, dont la journée du lendemain acheva la défaite.

L'histoire du roitelet se répandit dans les deux armées. Jamais les Irlandais n'ont pu pardonner au roitelet d'avoir sauvé leurs ennemis et affirmé la suprématie de l'Eglise réformée dans les trois royaumes.

Qui avait fait tout cela ?

Un oiseau et un roulement de tambour !

Pauvres tapins ! Et on les supprime !

Le pasteur B... avait réuni à sa table cinq collègues et quelques autres personnes à l'occasion d'une œuvre de bienfaisance, à laquelle ils devaient travailler en commun. Le dîner était copieux ; la vieille Jeannette, cordon bleu d'une longue expérience, y avait voué tous ses soins. Au nombre des convives se trouvait un nommé Dunant, colporteur de traités religieux. Ce brave homme avait le travers de prendre rigoureusement au pied de la lettre les préceptes de l'Evangile, et sautait souvent de l'autre côté de la selle.

Le repas terminé, les invités, qui avaient tous la digestion très gaie, félicitaient le pasteur B... sur l'excellence des divers mets qui leur avaient été servis. Dunant, entendant cela, poussa un long soupir et se mit au contraire à déplorer, avec une amertume exagérée, le luxe qui entrait actuellement dans les diverses choses de la vie, et notamment dans les plaisirs de la table.

L'amphitryon, l'interrompant dans ses jérémiales, lui dit :

— Dunant, as-tu mangé de tout ?....

— Oui.

— Eh bien ! tais-toi !

Les journaux racontent cette charmante histoire qui prouve en faveur de l'intelligence des animaux :

« Un paysan espagnol, habitant l'un des faubourgs de Madrid, avait eu, pendant longtemps, l'habitude de se rendre journallement en ville, conduisant un âne chargé de cruches de lait, pour sa clientèle. Il arriva qu'un jour le paysan tomba malade, et sa femme proposa d'envoyer l'âne faire seul la tournée habituelle. Le maître y ayant consenti, les paniers reçurent les cruches de lait et un morceau de papier attaché à la tête de l'âne priait les clients de se servir eux-mêmes, selon leurs besoins, et de replacer les cruches dans les paniers. L'âne partit seul et revint au bout d'un certain temps avec les cruches vides et tout en place.

Le propriétaire de l'âne étant allé aux informations, s'assura que l'âne s'était arrêté à la porte de chacun des clients de son maître, sans se tromper une seule fois, et que même lorsqu'on l'avait fait attendre il avait tiré la sonnette avec les dents.

Depuis ce jour, l'âne fait la tournée et il est probable que son apparition à heure fixe est attendue par chaque client comme l'on attendait, il y a quarante à cinquante ans, la malle-poste dans les campagnes. »

Dans une des gares de Lausanne, quelques employés croyaient avoir remarqué la présence d'un renard dans les environs. L'un de ces employés

prétendait même l'avoir vu et avoir mis à sa portée un morceau de viande bientôt enlevé.

Immédiatement une trape de la forme la plus primitive fut préparée ; elle consistait en une caisse dont l'un des fonds manquait, habilement soutenue par un échafaudage qui devait s'écrouler lorsque la bête viendrait toucher à l'appât.

A neuf heures et demie du soir, grand émoi ; la caisse est tombée ! On réveille le chef de gare endormi ; celui-ci recrute immédiatement quatre employés, dont deux du service du trafic et deux de la traction. On allume les falots prévus par le règlement en cas d'alerte et l'on se rend sur les lieux en observant toutes les dispositions en vigueur.

La caisse est soulevée avec précaution afin de pouvoir glisser une planche dessous. Pendant cette opération, maître renard, dont on aperçoit l'extrémité des pattes, se démène furieusement dans sa cage ; on transporte celle-ci en lieu sûr ; on ferme soigneusement les portes et M. le chef de gare ordonne à un des employés de la traction de s'armer d'une pince afin de saisir l'animal.

Puis, dans le plus religieux silence, on soulève la caisse et il en sort.... le chat du buffet, qui ne fait qu'un saut pour regagner le domicile de son maître !

Deux voyageurs de commerce, l'un Français, l'autre Allemand, causaient de la guerre de 1870. L'homme du Nord vantait les armées de son pays et se plaisait à humilier le Français : « C'est vrai, répondit ce dernier, notre pauvre France a reçu une terrible épreuve, grâce à l'incurie du gouvernement, grâce aux traitres !... Mais le dernier mot n'est pas dit : laissez sonner l'heure de la revanche et nous verrons !... »

L'Allemand se redresse avec fierté et s'écrie d'un air railleur :

— Fouï, mais quand sonnera-t-il, cette heure du revanche ?

— Comment voulez-vous que nous le sachions ? vous nous avez enlevé toutes nos pendules !

Calino monte en wagon dans un compartiment où se trouvent six personnes, trois sur chaque banquette. Une fois assis, il regarde alternativement des deux côtés :]

— Tiens, se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci...

Et il passe sur l'autre banquette.

Un enfant regarde avec la plus grande attention passer un bataillon, musique en tête. Un moment après, il dit à sa maman :

— C'est très beau, maman, mais, dis-moi, ceux qui ne jouent pas de la musique, à quoi qu'ils servent ?...

On lit dans le *Journal de Genève* du 15 août dernier :

« Le 8 août, une petite colonne de touristes est partie d'Engelberg pour aller joyeusement inaugurer une nouvelle cabane du Club alpin construite par la section *Uto*, de Zurich, à 2000 pieds d'altitude, entre le Schlossberg et le Grand Spannort ; elle est fort solidement bâtie et sur l'une des murailles à l'extérieur, M. Niederberger, de Stanz, a exécuté une grande peinture à l'huile représentant des gnomes de la montagne tenant le drapeau de l'*Hôtel Uto*. A l'intérieur sont deux autres tableaux analogues. La hutte est munie d'un excellent fourneau, de tous les ustensiles nécessaires, avec une table et des bancs, des couvertures et du foin pour 12 ou 15 hôtes. »

La domestique de M. B*** est bien malheureuse ; tout ce qui se fait dans la maison lui est imputé ; aussi bougonne-t-elle continuellement.

Dernièrement, madame met au monde un garçon : — A la bonne heure, dit le docteur, voilà un gaillard superbe et joliment constitué !

— Heureusement, grogne la vieille servante qui se tenait à l'écart ; s'il avait été mal fait, on aurait encore dit que c'était moi !

Le problème du pensionnat s'explique par les diverses manières dont les élèves peuvent être placés sur la galerie. En voici une :

| 1 ^{re} visite | | | 2 ^{me} visite | | | 3 ^{me} visite | | |
|------------------------|------|---|------------------------|------|---|------------------------|------|---|
| 3 | 3 | 3 | 4 | 1 | 4 | 2 | 5 | 2 |
| 3 | (24) | 3 | 1 | (20) | 1 | 5 | (28) | 5 |
| 3 | 3 | 3 | 4 | 1 | 4 | 2 | 5 | 2 |
| 4 ^{me} visite | | | 5 ^{me} visite | | | 6 ^{me} visite | | |
| 1 | 7 | 1 | | 9 | | 4 | | 5 |
| 7 | (32) | 7 | 9 | (36) | 9 | | (18) | |
| 1 | 7 | 1 | | 9 | | 5 | | 4 |

Sur 30 réponses, 28 sont justes. Le tirage au sort a donné la prime à M. Louis Favre, à Etoy.

Autre problème

Payer 100 francs avec 100 pièces, en se servant de pièces de 5 francs, d'un franc et de 5 centimes.

Prime: 2^{me} série des *Causeries*.

Nous avons le regret de ne pouvoir satisfaire aux nombreuses demandes qui viennent de nous être adressées pour la brochure *Favey et Grognuz*, l'édition étant épuisée, sauf quelques exemplaires chez MM. Rouge et Dubois, Meyer, et Benda, libraires, à Lausanne.

L. MONNET.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C^o

32, Grand-Saint-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD ET F. REGAMEY.